

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

[Accueil](#) > Prix de l'innovation périurbaine : 30 septembre dernier délai

Prix de l'innovation périurbaine : 30 septembre dernier délai



PREMIER PRIX DE L'INNOVATION DANS LES TERRITOIRES PÉRIURBAINS

Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales lance le premier prix de l'innovation dans les territoires périurbains.

Dans le prolongement de la rencontre Vivre et habiter le périurbain aujourd'hui et demain organisée en novembre dernier, Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales lance un prix de l'innovation dans les territoires périurbains.

Ce prix vise à valoriser les démarches et projets innovants dans ces espaces où vivent aujourd'hui près d'un Français sur trois et qui ont connu la plus forte croissance démographique du pays ces trente dernières années.

Cinq prix dotés de 10 000 euros seront décernés dans les catégories suivantes :

- Cohésion sociale et culture
- Services & numérique
- Urbanisme
- Economie
- Citoyenneté

Le concours est ouvert à tous les porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés. Ceux-ci ont jusqu'à fin septembre pour déposer leur candidature auprès de leur préfecture ou du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Un jury, composé d'acteurs territoriaux, de scientifiques et de citoyens sélectionnera les projets, dont les lauréats seront annoncés à l'automne prochain.

Parallèlement, le ministère lance un site internet entièrement dédié aux territoires périurbains « le lab

périurbain » (<http://periurbain.cget.gouv.fr>) qui constituera une plateforme de débat, de réflexion et de recensement des projets innovants.
